

Date de la séance

Le 01 juillet 2026

Date de convocation

Le 25 juin 2026

Date de publication

Le 25 juin 2026

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 26

Procurations 7

Excusé 0

Absent 1

N° 2026-07-67

OBJET :

**Désignation des
représentants de Gally
Mauldre à
l'Etablissement public
foncier d'IDF (EPFIF)**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la

Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-six

Le mercredi 01 juillet à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Vincent GAY, Président.

Commune d'ANDELU : Vincent MECHENET

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Sandrine HUSER

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT

Commune de FEUCHEROLLES : Martine LEPAGE

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Sylvie BIGAY, Denis COURTOT, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Vincent LAVISSE
Commune de MONTAINVILLE : Sophie MALLEDAN (suppléante d'Éric MARTIN, excusé)

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Magali HANNECART, Sophie LAFEUILLADE, Jean-Philippe ANTOINE, Carl MAUGER

Procurations :

Michel DELAMAIRE a donné pouvoir à Martine LEPAGE
Jean-Marie ROLLET a donné pouvoir à Nathalie CAHUZAC
Samuel COLLIN a donné pouvoir à Sidonie KARM
Jérôme FENAILLON a donné pouvoir à Carl MAUGER
Nathalie ZENOU a donné pouvoir à Jean-Philippe ANTOINE
Thomas BATIGNE a donné pouvoir à Vincent GAY
Gilles STUDNIA a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Absents : Christophe LELAIT

Secrétaire de séance : Vincent MECHENET

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'il convient d'élire le représentant de Gally Mauldre à l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France.

à raison d'un membre ;

CONSIDERANT que les délégués sont élus pour la durée du mandat,

CONSIDERANT la candidature de Monsieur Michel DELAMAIRE,

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents de la Commission Affaires Générales et Financières et gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 17 juin 2026

ENTENDU l'exposé de Monsieur Vincent GAY, Président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE le représentant suivant à l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France : Michel DELAMAIRE

Le Président
Vincent GAY

Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le
07/07/26
- Document rendu exécutoire le

